



Employeur refuse de me payer mes heures sup et mon salaire

Par **sabrina09**, le **04/03/2015** à **18:45**

Bonsoir a toutes et a tous.

Je me retrouve face a mon employeur qui refuse de me payer mes heures supplémentaires datant d'il y'a 4 mois.

Ainsi que mon salaire de ce mois ci.

Je suis en arrêt depuis le 19 janvier pour un soucis de sante lie a du stress professionnel et mes 50h effectués par semaines au lieu de 37 stipuler sur le contrat.

Ainsi que les conditions de travail.

Je suis en cdi.

Elle m'a proposer une rupture conventionnelle par téléphone il y'a 3 semaines je lui est dis que j'étais d'accord étant donner que ma santé me permettait plus de travailler dans son cabinet dentaire.

J'ai rdv avec l'inspection du travail demain matin,et j'ai retirer un dossier au prud'homme ce matin.

Ma question que peut faire l'inspection du travail??.

Et concernant les prud'homme comment ca se passe dans les cas similaire au miens.

Merci de me lire

Par **moisse**, le **05/03/2015** à **10:47**

Bonjour,

[citation]Je me retrouve face à mon employeur qui refuse de me payer mes heures supplémentaires datant d'il y'a 4 mois. [/citation]

Il vous suffit d'en faire un état et l'employeur aura la charge de démontrer soit que ces heures n'existent pas (planning...) soit que vous les avez effectuées de votre propre chef sans sa demande.

[citation]Ma question que peut faire l'inspection du travail??.[/citation]

Rien à part vous donner des conseils. L'inspecteur du travail n'est pas compétent pour trancher un litige entre un employeur et un salarié, c'est le rôle exclusif du conseil des prudhommes.

[citation]Et concernant les prud'homme comment ca se passe dans les cas similaire au miens[/citation]

Dans votre cas comme dans tous les autres. Cette juridiction examine vos griefs et la défense de l'employeur, vérifie les dommages allégués, se forge une conviction et prononce un jugement, en dernier ressort si le total réclamé est inférieur à 4000 euros, susceptible d'appel au delà.